



NORMANDIE
connectée.

[Retour aux actualités](#)



Cet appel à projets vise à accompagner la mise en place de Pôles de proximité au sein du réseau Normandie Connectée, pour soutenir au niveau local la coordination et l'animation territoriale de lieux labélisés du réseau Normandie Connectée.

Il s'agit de poursuivre l'aide à la création et au développement des différents lieux du réseau Normandie Connectée, de renforcer le maillage du territoire et donc d'assurer la présence du réseau sur l'ensemble de la Normandie. Cet appel à projets permet aussi d'encourager localement les partenariats entre lieux labélisés du réseau.

Les Pôles de proximité entendent donc :

- Animer un micro-réseau local Normandie Connectée (d'Espaces Publics Numériques Normandie et de Tiers-Lieux Normandie labélisés) ;
- Mettre en réseau et structurer le tissu partenarial à l'échelle territoriale considérée ;
- Articuler les actions de cette échelle locale à l'échelle régionale ;
- Participer à la professionnalisation des acteurs pour favoriser l'émergence des projets innovants (par exemple : accompagnement s'appuyant sur le matériel mutualisé).

11 Pôles de proximité ont été retenus en mars 2023 pour une durée de deux ans. Afin de couvrir l'ensemble du territoire normand, une seconde vague de l'appel à projets est ouverte aux porteurs de projet de lieux labélisés dans le Nord de la Manche, le Nord-Est de la Seine-Maritime et l'Est de l'Eure afin de faire émerger des pôles

de proximité dans ces 3 zones. En conséquence, seuls les candidats porteurs de projets de pôles de proximité de ces territoires seront éligibles à cet appel à projets.

Si vous souhaitez en savoir plus et si vous êtes intéressés pour candidater, vous pouvez déposer votre candidature sur le site normandie.fr via ce lien : [Appel à projet "Pôle de proximité Normandie Connectée"](#)